

# Démarche prospective en Poitou-Charentes

## *Préparer l'avenir !*

Nous avons découvert que cela ne s'improvise pas.

Il faut s'organiser pour :

- Mobiliser des compétences.
- Créer du consensus.

Un chantier toujours en cours!

Hubert DEMENIER

Secrétaire général du CAEC de Poitou-Charentes

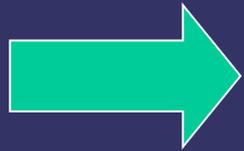


# *1 - Des points d'appui pour engager une démarche prospective ...*

## *Le déclic !*

Les difficultés d'un lycée mettent en émoi le conseil régional.





***La Région interroge le CAEC sur :***

L'avenir des lycées catholiques d'enseignement  
du Poitou-Charentes à moyen terme :

- Quelle place entendent-ils occuper?*
- Sur quels moyens peuvent-ils s'appuyer?*



***Ces questions nous intéressent tous.  
Aussi le CAEC a-t-il décidé de donner  
suite à l'offre de la région de co-financer  
le recours à des consultants extérieurs.***

Objectif du CAEC :

Aider les lycées à définir leur  
stratégie de développement pour  
les 10 ans et s'outiller pour une  
politique régionale.



## *Deux études sont lancées:*

➔ Un audit prospectif .

➔ Une analyse financière et prévisionnelle



# Quelle architecture pour un plan d'actions stratégique ?

Le fonctionnement des instances de l'enseignement catholique

Les projets d'établissements

Le pilotage des établissements

La communication interne et externe

Clarifier le rôle des différentes instances de l'EC et mieux les coordonner

Elaborer et mettre en oeuvre des projets d'établissements opérationnels

Professionaliser le management des directeurs de lycées

Mettre en place un dispositif de communication interne

Développer et renforcer les partenariats

Elargir et diversifier l'offre de formation

Optimiser la gestion des ressources humaines

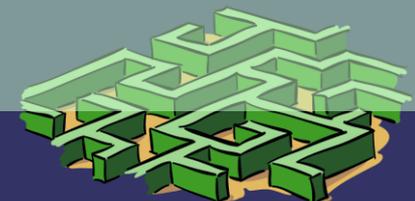
Elaborer un plan de communication externe

Mettre en place un dispositif de veille et de prospective

Ouvrir les lycées à l'environnement économique et social

**L'ensemble de ces orientations contribuent à renforcer :**

- L'ancrage des établissements sur leurs territoires,
- La dynamique de réseaux entre établissements.



## ***2 - Des moyens, une organisation institutionnelle à mettre en place***

**Mettre en place un dispositif de veille, de prospective et de communication**

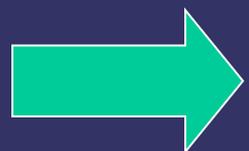
**Créer un "Service des moyens et de la prospective de l'enseignement catholique", dont les missions seront notamment :**

- analyse des ressources (foncier...), maintien des structures,
- pilotage financier (tableaux de bord),.
- études prospectives (démographie, observatoire de la formation) ...
- évaluation des dispositifs mis en place,
- fonction de veille sur la carte scolaire.

**Développer les circuits de communication internes et externes.**



***L'audit a été réalisé mais une dynamique prospective opérationnelle reste à construire !***



- Un constat cruel, nous sommes démunis!
- Nos structures de l'Enseignement catholique ne sont pas adaptées.
- Nos méthodes notre organisation sont à revoir



### *3 – Un consensus nécessaire entre les acteurs*

Pour préparer l'avenir ...

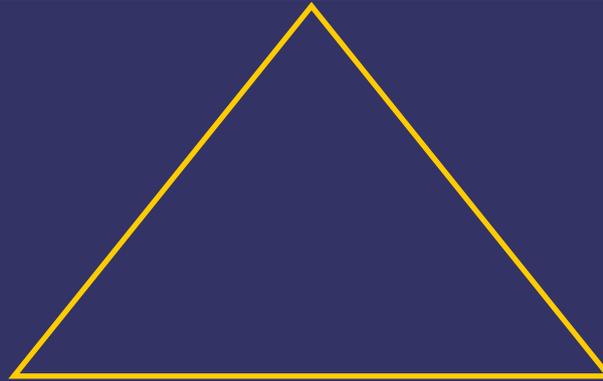
...Il faut s'appuyer sur les responsables !



***Au Travail !***

***Première action : solliciter le « trépied » de chaque lycée.***

**TUTELLE**



**CHEF  
D'ETABLISSEMENT**

**PRESIDENT D'OGEC**



# 25 février 2005 : rassemblement des acteurs

**9h30 – 10h30**

- Accueil
- Présentation de la journée
- « Plongée dans le sujet »

**10h30 – 11h15**

Atelier

**10h30 – 12h00**

Mise en commun. Adoption du texte

**12h – 12h30**

L'évaluation du tandem.

**12h30 – 13h30**

Pause

**13h30 – 14h:**

Chantier à ouvrir:

La gestion au service de l'éducatif

**14h – 16 h00 :**

Présentation d'une plaquette commune pour les comptes.

Mr Claude BAUQUIS de la FNOGEC

**16h30**

La suite de la démarche .....

Conclusion



*L'audit portait sur les lycées mais la réalité pousse à élargir le champ de la réflexion prospective aux collèges et au premier degré.*

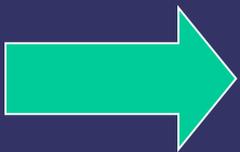
Des difficultés liées à la baisse des moyens d'enseignement et à des fragilités économiques

→ Prise de conscience d'un nécessaire redéploiement à l'échelon régional.



# *La nécessité d'optimiser la gestion des moyens.*

- Rentrée 2001: 52000 heures d'enseignement pour 38500 élèves
- Rentrée 2011: 48700 heures d'enseignement pour 38800 élèves.



# Préparer l'avenir.

- **Etre fidèles à notre mission.**
- **Etre réalistes.**



## 4 – Une gouvernance territoriale à renforcer

**Préparer l'avenir.**

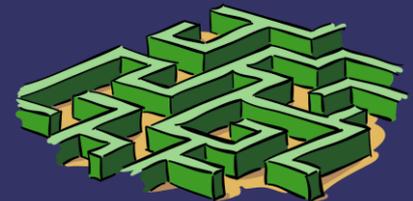
***Il nous faut développer des compétences***

**Par exemple un observatoire économique !**

- **Nécessité d'une plate-forme de services à la hauteur des enjeux.**
- **Nécessité d'améliorer le fonctionnement de nos structures (CAEC - CODIEC)**



□ ***En route vers la  
régionalisation des  
services !***



# ***Le réseau institutionnel en Poitou-Charentes***

**Des déséquilibres :**

- **Les effets tailles : une DDEC pour 24 500 élèves (POITIERS), chacun des deux autres respectivement pour 8 500 (LA ROCHELLE) et 7 000 (ANGOULEME)**
- **(total région: environ 40 000 élèves)**
- **La force des réseaux ou des ensembles scolaires : le tissu régional est inégal avec des contrastes importants, par exemple entre le nord Deux-Sèvres et le sud Charente Maritime.**



# ***Le réseau institutionnel en Poitou-Charentes***

## **Des déséquilibres :**

- **Les services assurés : inégaux d'un diocèse à l'autre, ainsi deux diocèses sur trois n'ont pas de service d'animation pédagogique du 1er degré.**
- **Les modalités de financement des services sont hétérogènes : cotisations aux services diocésains, à la solidarité immobilière et aux UDOGEC.**



## 5 – Mutualiser pour mieux accompagner

### *Intérêts du projet de régionalisation*

- Mettre en commun des moyens
- Les adapter régulièrement aux besoins
- Améliorer et homogénéiser les services pour l'ensemble des établissements de Poitou-Charentes avec le principe: une même prestation pour un même montant de contribution.



# *Budgets financiers et coûts par élève*

Un plan pluriannuel a été élaboré

(hypothèse :

38000 élèves, 1<sup>er</sup> degré 18 000 et 2<sup>nd</sup> degré 20 000)

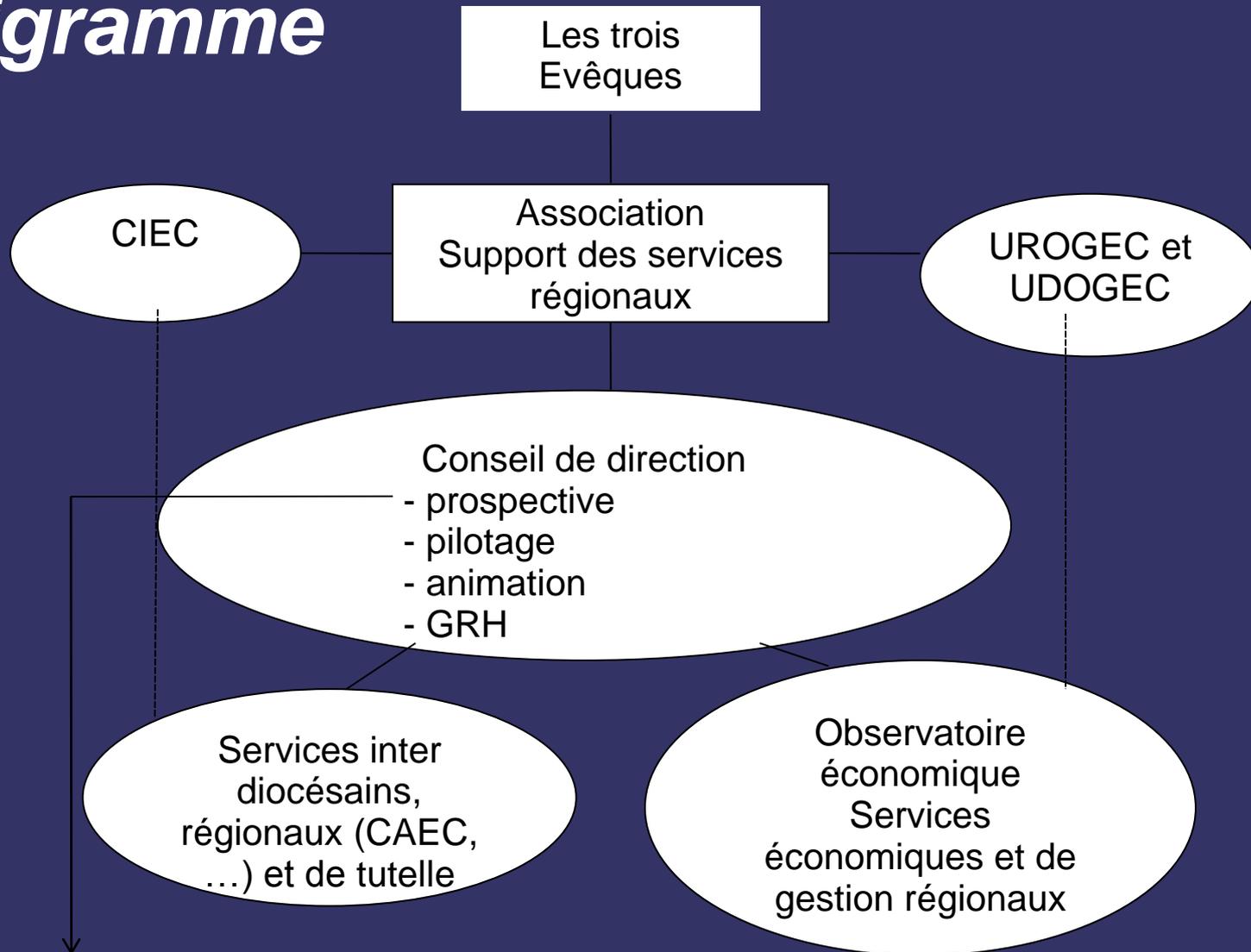
En trois ans, l'objectif de ressources suivant doit être atteint :

Ressources cotisations :

Partie services interdiocésains	1 150 000 €	(29,85 €)
Parties services économiques	450 000 €	(11,69 €)
	<hr/>	
	1 600 000 €	(40 € par élève)
Autres ressources : (objectif)	100 000 €	
	<hr/>	
<b>Total ressources</b>	<b>1 700 000 €</b>	



# *Pour gérer ce budget une association, un organigramme*



# *Calendrier de la régionalisation*

- Les services diocésains s'organisent ensemble, se regroupent au sein de l' Association régionale(01/09/2007)
- Les services économiques départementaux rejoignent la plateforme le 01/09/2009.



## ***Pour le 1<sup>er</sup> septembre 2009***

- Recrutement du gestionnaire responsable des services économiques et de l'observatoire économique régional. Responsable de l'observatoire solfège (objectif: relocaliser renforcer)

**Mission : aider à analyser et à anticiper**

## **Pour le 1<sup>er</sup> septembre 2010**

- Création et mise en place d'un nouveau poste de CADRE pour le SAAR.

**Mission : aider à anticiper pour le recrutement des enseignants.**



# *Suite de l'organisation des services*

## **Printemps 2011:**

- après réorganisation des DD, lancement du recrutement d'un cadre technique pour le CAEC (expertise sur les structures scolaires, les données démographiques...)
- Mission : aider à analyser, synthétiser et donc à anticiper.



**Préparer l'avenir !**

***Organiser-Mobiliser- Relier***



# *Organiser- Relier- Mobiliser*

- Dès 2007, des délibérations prises conjointement entre les CODIEC et le CAEC précisent les champs de compétence entre CAEC et CODIEC de façon à rendre le travail en académie plus opérationnel.
- Une caisse régionale de développement est créée.



# ***Organiser- Relier- Mobiliser***

- Le CAEC a mis en place des structures pour la gestion de la carte scolaire :
  - une commission politique
  - quatre sous-commissions: école, collège, LEGT, LP.
- A chaque commission un DD, 4 chefs d'établissement (un par département) un chef d'établissement « technicien ».

**Il s'agit de créer de la compétence et de la relier au terrain, de créer des outils et de les faire valider.**



# *Organiser- Relier- Mobiliser*

- Création d'un logo régional.
- Lancement d'un site internet et d'un extranet.



# 6 – *Entrer dans une démarche prospective*

- Finaliser un document sur le sens d'une politique de gestion des moyens (CAEC avril 2011).
- Travailler sur le scénario le plus pessimiste en matière de réduction des postes d'enseignants
- Positionner l'observatoire pédagogique sur la question de la raréfaction des moyens d'enseignement.



# *Continuer à mobiliser, informer, consulter*

- Une réunion prévue en mai de l'ensemble des chefs d'établissement.
- Une réunion prévue en juin de l'ensemble des chefs d'établissement et présidents d'OGEC..

